

Marc RAVALOMANANA

Ancien Président de la République de Madagascar

Antananarivo, le 7 novembre 2025

À l'attention de :

Monsieur Bruno Fuchs
Président de la Commission des affaires étrangères
Assemblée nationale française

Copie à :

Son Excellence Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République française

Objet : Transition légitime à Madagascar – Concertation nationale, élections libres et rétablissement de l'État de droit et des services essentiels

Monsieur le Président,

Nous vous adressons ce message au nom des forces démocratiques malgaches, dans un moment historique pour notre pays.

Le 14 octobre 2025, la Haute Cour constitutionnelle a constaté la vacance du pouvoir et nommé un Président de la Refondation qui par la suite a nommé un Premier ministre, conformément aux articles 52, 60 et 116 de la Constitution. Les forces armées se sont tenues à l'écart de toute violence, garantissant un processus pacifique. Cette transition n'est pas un coup de force, mais un retour à l'ordre constitutionnel, conforme à la feuille de route de 2011 et à la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance.

Depuis 2011, plus de vingt lettres et communications officielles ont été adressées non seulement à la SADC et à l'Union africaine, mais également à la France et à l'Union européenne, pour dénoncer les dérives institutionnelles, les fraudes électorales et les atteintes aux libertés fondamentales.

Une audience avait été officiellement sollicitée auprès du Président Emmanuel Macron lors de sa visite à Madagascar en avril 2025, afin d'exposer la situation politique et humanitaire du pays. Ces démarches sont restées sans réponse, laissant s'installer l'impunité, la pauvreté et l'effondrement progressif de l'État de droit.

Les conséquences sont graves : 70 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, le PIB par habitant est tombé à 545 dollars, 40 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique, la dette publique dépasse 57 % du PIB, et les services essentiels d'électricité, d'eau, de santé et d'éducation sont en ruine.

En septembre 2025, la population – notamment la jeunesse – est descendue pacifiquement dans la rue pour réclamer de l'eau et de l'électricité. La répression fut brutale : vingt-deux jeunes tués, des centaines de blessés, des arrestations arbitraires et des prisonniers politiques oubliés. Ces tragédies sont le résultat de quinze années de déni institutionnel et de dérives autoritaires.

Aujourd'hui, la communauté internationale, et en particulier la France, partenaire historique et amie de Madagascar, a l'occasion de s'engager en priorité pour soutenir la légitimité de la transition et la reconstruction de l'État.



Résidence Marc RAVALOMANANA – Lot A 7 Faravohitra Ambony

La transition engagée doit marquer un tournant : elle repose sur la volonté d'organiser des élections libres, démocratiques et inclusives dans un délai raisonnable, précédées d'une concertation nationale ouverte à toutes les forces politiques, à la société civile, aux représentants religieux et à la jeunesse.

Ce processus doit garantir :

- un calendrier électoral clair et public ;
- la neutralité et la transparence d'une CENI réformée et indépendante ;
- une observation électorale conjointe (UA, SADC, ONU, UE) ;
- une inclusion politique totale, assurant le retour des exilés et la liberté de la presse
- la protection des manifestants pacifiques, encadrée par un code de conduite des forces de l'ordre.

Un mécanisme conjoint de suivi placé sous l'égide du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine est proposé, avec une mission technique UA-SADC-ONU-UE à déployer à Antananarivo avant la fin novembre 2025.

Mais la transition ne peut être purement institutionnelle : elle doit répondre à la souffrance sociale.

Des actions urgentes sont attendues pour :

- libérer les détenus politiques et enquêter sur les violences de septembre ;
- rétablir l'accès à l'électricité, à l'eau et à l'assainissement dans les zones les plus vulnérables ;
- réhabiliter les universités et écoles publiques, symboles d'avenir et de justice sociale ;
- restaurer la transparence et la redevabilité de l'administration publique.

Ces actions urgentes devront être soutenues par la France, en coordination avec le Groupement des Entreprises de Madagascar (GEM) et le MEDEFI, dans le cadre du déploiement de la feuille de route de coopération économique et sociale établie lors de la visite officielle du Président Emmanuel Macron en avril 2025. Cette coordination doit permettre d'engager rapidement des programmes concrets en faveur de la relance des services essentiels, de la jeunesse et de l'emploi local.

Ces priorités traduisent la volonté de lier justice politique et dignité sociale, fondements d'une refondation durable.

Fidèle à son histoire et à ses valeurs universelles, la France doit honorer sa vocation de patrie des droits de l'homme, de liberté, d'égalité et de fraternité.

Ce moment est décisif : il engage l'avenir d'un peuple frère et l'honneur même des principes démocratiques que nous partageons.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération et de notre confiance dans l'engagement de la France à soutenir la paix, la vérité et la refondation nationale à Madagascar.



Marc Ravalomanana
Ancien Président de la République de Madagascar
Grand-Croix de la Légion d'honneur